

Redevance atterrissage (MMD : Masse Maximale au Décollage)	Tarifs en francs CFP <i>Entrée en vigueur le 01/01/2017</i>
MMD jusqu'à 2 tonnes	228
MMD supérieure à 2 tonnes et jusqu'à 6 tonnes	228 + (116 x (MMD – 2))
MMD supérieure à 6 tonnes et jusqu'à 25 tonnes	689 + (247 x (MMD – 6))
MMD supérieure à 25 tonnes et jusqu'à 25 tonnes	7 109 + (571 x (MMD – 25))
MMD supérieure à 75 tonnes	35 648 + (806 x (MMD – 75))

Redevance passager	Tarifs en francs CFP <i>Entrée en vigueur le 01/01/2020</i>
Départ de Bora Bora	512

Redevance balisage	Tarifs en francs CFP <i>Entrée en vigueur le 01/09/2016</i>
Départ de Bora Bora – Catégorie 3 (ILES)	977

Redevance stationnement	Tarifs en francs CFP <i>Entrée en vigueur le 01/09/2016</i>
Par 10 tonnes et par heure	174
Abonnement domestique (vols commerciaux par tonne et par mois sur aérodrome de base)	2 318
Aviation générale MMD < 6 tonnes (par tonne et par mois)	1 274

Redevance de stationnement « longue durée » majorée et calculée forfaitairement

(Entrée en vigueur le 01/04/2017)

→ **Modalités d'application :**

- Application du tarif de base jusqu'à 12 heures de stationnement ;
- A partir de 12 heures de stationnement jusqu'à 24 heures, majoration de 50% du tarif de base ;
- A partir de 24 heures de stationnement, majoration de 100% du tarif de base (par tranche indivisible de 24 heures) ;
- La franchise de 2 heures est inapplicable pour tout stationnement d'une durée supérieure à 12 heures.

→ **Conditions d'exonération :**

- Pas de majoration pour les compagnies qui assurent des vols réguliers ou qui ont leur base d'exploitation sur le site concerné ;
- Pas de majoration en cas d'immobilisation pour raison technique dès lors qu'elle est justifiée auprès du Gestionnaire d'aéroport